



# Ouverture du CDI

publié le 10/09/2020

## Protocole

Afin de garantir l'ouverture du CDI dans les meilleures conditions et préserver la santé de tous, le protocole sanitaire a été adapté aux usages du CDI.

Ces mesures, applicables à compter du 07 septembre, vous sont présentées dans l'infographie ci-dessous.

### Fonctionnement du CDI Protocole sanitaire

<b>Masque obligatoire</b>  Comme dans tout le collège, je dois porter mon masque correctement.	<b>Si possible distance de 1 m</b>  Je respecte le sens de circulation fléché au sol.
<b>Lavage des mains</b>  Je dois me laver les mains en entrant au CDI, avant de manipuler les documents ou d'utiliser un ordinateur.	<b>Consultation sur place</b>  Je peux consulter des documents. Lorsque j'ai terminé ma lecture, je les dépose dans le bac <b>rouge</b> pour mise en quarantaine.
<b>Prêts des documents</b>  Je peux emprunter jusqu'à 2 documents pour une durée de 15 jours. Pour les retourner, je les dépose dans le bac <b>bleu</b> pour mise en quarantaine et désinfection.	<b>Choix de sa place</b>  Je viens au CDI pour l'heure entière et je ne change pas de place sauf si j'ai besoin d'utiliser un ordinateur, auquel cas, je demande d'abord l'autorisation.

Applicable à partir du 07 septembre 2020  
Collège de l'Argentor

### Document joint

 [fonctionnement\\_du\\_cdi\\_-\\_covid-19](#) (PDF de 203.6 ko)